

En 1996, lors de leur quatrième réunion, qui a eu lieu à Manille (Philippines), les dirigeants de l'APEC ont approuvé le Plan d'action de Manille. Comprenant les plans d'action individuels de tous les membres, celui-ci précisait les mesures que chacun prendrait dans 15 secteurs particuliers, comme les droits de douane, les mesures non tarifaires, les services, les marchés publics, les normes d'investissement et les droits de propriété intellectuelle.

Les dirigeants ont en outre convenu à Manille des dispositions du Cadre ministériel pour le renforcement de la coopération économique et du développement. Celles-ci sont axées sur six priorités qui étayent le programme de l'APEC au chapitre de la coopération économique et technique : développer le capital humain grâce à la formation, à l'éducation et à l'acquisition de compétences; développer des marchés de capitaux sûrs et efficaces; renforcer l'infrastructure économique; utiliser efficacement les technologies de l'avenir; favoriser une croissance respectueuse de l'environnement; et faciliter la croissance des petites et moyennes entreprises. Les dirigeants ont aussi demandé que les activités de l'APEC mettent davantage l'accent sur les liens interpersonnels, notamment entre les femmes, les universitaires, les petites entreprises et les jeunes.

La Cinquième Réunion des dirigeants économiques s'est tenue à Vancouver en 1997. Les dirigeants ont lancé un appel en faveur d'une vision pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui relierait les membres de l'APEC dans les secteurs de l'infrastructure, du commerce électronique, des sciences et de la technologie, du développement durable, du changement climatique et de la protection civile. De plus, les populations de l'Asie-Pacifique se rapprocheraient grâce au dialogue établi par l'APEC avec tous les secteurs de la société. Les dirigeants ont aussi entériné le Plan de Vancouver pour un meilleur partenariat des secteurs public et privé dans le développement des infrastructures.

Les dirigeants de l'APEC ont également convenu à Vancouver d'accélérer le processus de libéralisation dans 15 secteurs, soit l'énergie, les biens et services environnementaux, le poisson et les produits du poisson, les produits forestiers, les appareils et les instruments médicaux, les jouets, les pierres précieuses et les bijoux, les produits chimiques, les télécommunications, le caoutchouc, les engrais, l'industrie automobile, les aliments, les oléagineux et l'aviation civile.

À leur sixième réunion, tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en 1998, les dirigeants de l'APEC ont réaffirmé leur confiance dans la solidité des fondements économiques de la région et dans les perspectives de relance à la suite de la crise financière en Asie. Ils ont convenu d'une stratégie coopérative de croissance pour résoudre la crise financière. Ils se sont engagés à consentir des efforts pour renforcer les filets de sécurité sociale, les systèmes financiers, les flux du commerce et de l'investissement, la base scientifique et technologique, le développement des ressources humaines, les infrastructures économiques ainsi que les liens commerciaux.